

Elle commencera le 1er janvier 2019, selon Antonio Gueterres

La réforme de l'ONU en marche

La réforme tant attendue de l'Organisation des Nations unies (ONU) va enfin commencer, dès le 1er janvier 2019, même si le grand chantier de la réforme de son Conseil de sécurité n'est toujours pas à l'ordre du jour, a révélé son secrétaire général Antonio Guterres dans un rapport qu'il a rendu public mardi soir à New York. "Pendant l'année écoulée, je me suis efforcé de réformer l'Organisation, afin qu'elle soit plus efficace et plus souple, qu'elle privilégie davantage l'action sur le terrain et qu'elle puisse mieux servir les États membres et leurs populations", dit le secrétaire général dans ce rapport sur les activités de l'Organisation soulignant que "jamais auparavant l'ONU ne s'était lancée dans une réforme de cette envergure", a rapporté le site d'information de l'ONU. "La résolution adoptée ce jour-là offre au système le moyen d'être davantage que la somme de ses parties et de mener à bonne fin ce chantier", indique M. Guterres, en référence à la résolution votée par l'Assemblée générale de l'ONU le 31 mai dernier et qui sert à appuyer le "Programme 2030 sur le développement durable". Le SG de l'ONU veut aussi renouveler les équipes opérant sur le terrain et d'optimiser les moyens de son institution. "Nous mettrons également en œuvre les mesures visant à redynamiser le réseau des coordonnateurs résidents, qui s'emploiera à coordonner les activités de développement des Nations unies au niveau des pays et aura à répondre des résultats d'ensemble du système", a-t-il expliqué, ajoutant : "Nous continuerons de tout faire pour favoriser la mise en commun des locaux et des services entre entités, de façon à économiser des ressources qui pourront être réaffectées à des programmes de développement". Abordant la réforme touchant à la "paix et à la sécurité", le SG de l'ONU a déclaré : "Pour remédier à la fragmentation des activités, il est prévu de passer d'un fonctionnement en départements séparés à un modèle intégré reposant sur la collaboration étroite de deux départements : le département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et le département des opérations de paix."

L. M.